

DECRET N° 2007-498 DU 02 NOVEMBRE 2007

Portant nomination Monsieur Gilbert RAMEZ CHAGOURY en qualité de Conseiller Spécial du Président de la République.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n°2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la République ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

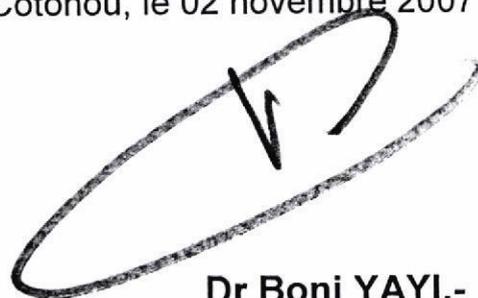
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Gilbert RAMEZ CHAGOURY** est nommé Conseiller Spécial du Président de la République chargé des Relations Internationales

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires concernant l'intéressé, prend effet pour compter de sa date de prise de fonctions et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 02 novembre 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Dr Boni YAYI.-